



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 mai 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 28 avril 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 mai 2005

**Cession des anciens locaux Revimex sis 373 avenue de Paris à la
SARL SLM**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Dominique GUIBERT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mai 2005

DELIBERATION D20050203

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort est propriétaire d'un ensemble immobilier bâti et non bâti sis 373 avenue de Paris, cadastré section HT n° 157 pour une superficie de 2640 m².

La société REVIMEX, suite à son déménagement vers ses nouveaux locaux situés au sein de la zone d'activité de Mendés France, a libéré le bâtiment au 31 janvier 2005. L'enseigne Troc 79 (SARL SLM), implantée dans les locaux contigus, souhaite, depuis plusieurs années, étendre sa surface de vente et développer ainsi son activité.

Ainsi, je vous propose de vendre à la SARL SLM l'ensemble immobilier cité ci-dessus au prix de 200 000 €, conformément à l'estimation du service du domaine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- promettre de céder, sous condition suspensive d'obtention de l'autorisation d'implantation commerciale de la Commission Départementale d'Equipement Commercial, à la SARL SLM ou toute société qu'elle désignera pour réaliser l'opération, l'ensemble immobilier situé 373 avenue de Paris au prix de 200 000 € ;
- fixer l'acompte à verser par l'acquéreur lors de la signature du compromis à 10 % du prix de vente soit 20 000 €. Cet acompte sera acquis à la Ville de Niort à titre d'indemnité d'immobilisation en cas d'accord de la CDEC pour l'extension d'activité de la SARL SLM mais de non-réalisation de l'acte authentique dans une période courant jusqu'au 31 décembre 2005 ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le compromis de vente entre la Ville de Niort et la Société SLM ou toute société qu'elle désignera pour réaliser l'opération ainsi que l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)